

CONSEIL D'ECOLE DU 21 / 03 / 08

Points à l'Ordre du jour	TRAITEMENT ANALYSE
Accueil	<p>Le président ouvre le conseil d'école en précisant que M. Vanlerenberghe, Mmes Leblond et Merlier sont excusés. L'ensemble des enseignants et des parents élus est présent. Mme Venarrucci, DDEN, et M. Arvel, conseiller municipal honorent de leur présence ce conseil. Le président présente Monsieur Gugliemi, assistant de vie scolaire nouvellement recruté dans l'école grâce aux efforts conjoints du directeur, de Mme l'Inspectrice, et de la municipalité auprès des services de l'Inspection académique.</p> <p>Aucune remarque n'est formulée sur le précédent compte rendu.</p>
Questions des parents	<p>Deux questions concernent directement les locaux : le problème des fenêtres du préau à réparer et la présence d'excréments de chiens dans la cour de récréation. M. Arvel prend note des problèmes. En ce qui concerne la salubrité de la cour, il ne peut s'agir que d'animaux extérieurs, la solution pourrait être que la mairie demande aux locataires des logements de fonction de veiller à fermer systématiquement et constamment toutes les grilles, de façon à ce qu'aucun animal ne puisse pénétrer dans la cour dans la journée.</p> <p>Une troisième question est une demande de renseignements sur l'éventualité de la création d'un pédibus pour les écoliers de Paul Bert. Le directeur présente les principes de ce genre d'opération et les succès rencontrés ailleurs en France. Il précise que l'initiative ne semble pouvoir émaner que de parents bénévoles mais que l'équipe pédagogique se mettra bien volontiers à disposition des parents pour les aider. M. Arvel explique que la communauté urbaine s'est déjà penchée sur ce type de projet et collaborerait le cas échéant. Le directeur transmettra dès que possible les renseignements et un cahier des charges aux parents élus dans l'éventualité d'une suite donnée.</p>
Informations sur les actions pédagogiques	<p>L'année en cours est une année très ordinaire en ce qui concerne les déroulements de scolarité. Moins de 10% des élèves éprouvent des difficultés à suivre le rythme de leur classe. Une demi-douzaine en cycle 3 et un peu plus en cycle 2. Des aides individualisées et des programmes personnalisés sont déjà proposés mais si des améliorations sensibles ne sont pas obtenues, des prolongations de cycle pourront être envisagées pour une huitaine d'élèves. Les propositions se feront au mois de mai. Le directeur rappelle qu'un élève n'a le droit de bénéficier que d'un an supplémentaire dans toute sa scolarité primaire.</p> <p>Des améliorations sensibles ont été constatées sur trois points : l'assiduité (en règle générale, on déplore beaucoup moins de retard et d'absentéisme le samedi matin) ; le comportement plus adapté en cours de récréation (avec moins d'agressivité et de problèmes signalés) ; le respect du nouveau règlement et de l'interdiction de certaines nourritures à l'école.</p> <p>Des inquiétudes subsistent : une nouvelle fois, les membres de l'équipe pédagogique tiennent à souligner combien une vigilance de tous les instants est désormais indispensable pour obtenir un comportement respectueux des consignes élémentaires de calme et de respect. Les déplacements calmes, l'écoute des autres, le silence respectueux voire la simple obéissance de l'adulte semblent désormais relever d'un apprentissage totalement nouveau chez certains enfants.</p> <p>L'actualité impose d'évoquer la consultation sur les nouveaux programmes. Le directeur ne cache pas la très grande inquiétude des enseignants, fondée sur un constat de renoncement à l'ambition, à l'éducation, à la construction de savoir. Les réflexions du conseil des maîtres exceptionnel réuni à ce sujet, sont sans appel puisqu'elles concluent en demandant le retrait pur et simple de ces programmes.</p> <p>Pour les stages de rattrapage de Pâques, l'équipe pédagogique a estimé que cette privation de 15 heures de vacances n'engendrerait pour aucun des élèves concernés (CM) de l'école de bénéfices sensibles et durables sur le plan de ses performances scolaires. Un enseignant est volontaire auprès de la circonscription pour assurer ces cours le cas échéant.</p>
Informations sur le projet d'école :	<p>Domaine 1 : travail équipe : la poursuite des fonctionnements ordinaires (tutorat CM/CP et coopération CE1 CEJS) est évoquée, complétée par la présentation du décroisement en groupe de besoin des CP. Le directeur annonce l'ouverture probable d'une huitième classe à la rentrée 2008 (confirmation attendue le 31 mars). Cela aurait pour conséquence de récupérer la classe actuellement occupée par les malentendants. L'ensemble du conseil d'école, considérant qu'il s'agit d'une chance et d'un atout pour les élèves, les enseignants comme pour les parents, réaffirme son souhait de conserver une classe annexée du CEJS Paul Bert. Le directeur demande à la mairie de supprimer les cloisons qui découpent le local du premier étage du bâtiment B. afin que les élèves du CEJS puissent y emménager.</p> <p>Domaine 2 : évaluations : le directeur rappelle les évolutions qui ont vu le jour quant à l'harmonisation des périodicités et des modes de communication aux parents.</p> <p>Domaine 3 : le « lire » : Le journal scolaire a vu le jour au début de cette année civile. Le direc-</p>

le point sur les différentes actions, les perspectives d'évolutions	<p>teur s'en félicite et les représentants de parents accueillent très favorablement cette initiative. Le principe de la participation volontaire aux frais d'impression (0,50€) n'est pour l'instant pas couronnée de succès. L'équipe enseignante espère une participation plus généreuse des familles lors des prochaines parutions. La bibliothèque devrait être dynamisée grâce à l'arrivée de M. Guglielmi qui est déjà sollicité pour effectuer une partie non négligeable de son temps de service au sein même de la bibliothèque.</p> <p>Domaine 4 : urbanité environnement. Le directeur rappelle la très généreuse participation de toutes les classes de l'école aux offres de la ville d'Arras (Office du tourisme et Musée des Beaux Arts). Il est appelé combien le dynamisme de la ville est apprécié dans ce domaine.</p> <p>L'équipe pédagogique a apprécié les orientations politiques annoncées récemment en ce qui concerne l'usage de papier recyclé pour les documents de la mairie d'Arras. Elle souhaite vivement que la ville d'Arras fasse des propositions qui permettent aux écoles de s'associer à ces choix, notamment par exemple en révisant à la hausse le budget « photocopies », ce qui permettrait de commander du papier recyclé. Monsieur Arvel prend note.</p>
Activités complémentaires	<p>Classes à horaires aménagés musicales : elles ont trouvé leur rythme de croisière. Le fonctionnement actuel permet d'envisager l'inscription en cham d'une quinzaine d'élèves par tranche d'âge (à partir du CE1). Une incertitude nouvelle apparaît cependant avec la disparition du samedi matin. Personne ne sait pour l'instant si le fonctionnement des écoles, sur 8 demies-journées au lieu de 9, aura une incidence sur le fonctionnement des classes à horaires aménagés musicales.</p> <p>Projets pédagogiques particuliers : en plus des travaux réalisés en partenariat avec l' Office du tourisme et Musée des Beaux Arts de la ville, l'implication des enseignants dans des projets ponctuels (permis piéton, cité mobile, cité nature, plan séquence...) offre aux élèves de l'école une chance exceptionnelle de vivre une scolarité ouverte sur la ville et stimulante sur le plan culturel. Le directeur s'en félicite et remercie les enseignants.</p>
La vie de l'Amicale laïque	<p>Le bilan du marché de Noël 2007 est positif et dans la moyenne des années précédentes. M. Burman, trésorier de l'association, évoque les recettes de plus de 500€ pour cette année. Mme Decroix, présidente de l'Amicale laïque tient à remercier vivement les enseignants qui cette année encore ont tenu les stands pour pallier le manque de parents bénévoles. Les parents sont remerciés pour leurs cotisations qui ont rapporté plus de 500 € également. Il est rappelé que l'association est à but non lucratif et qu'elle se met à la disposition de l'équipe enseignante pour aider financièrement à la réalisation de projets (achats, voyages...). Un règlement vient d'ailleurs d'être effectué (600 €) de transport d'une année précédente.</p> <p>Le directeur rappelle que la coopérative scolaire de l'école a payé cette année l'achat de plus de 300 livres de bibliothèque pour le cycle 3 et qu'elle compte sur l'Amicale laïque pour l'aider à renflouer ses caisses. Le principe d'achats durables et pérennes est généralement privilégié par l'équipe pédagogique.</p> <p>La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 27 juin.</p>
Aménagements et travaux	<p>Le président regrette qu'aucun investissement ne soit prévu pour l'école Paul Bert cette année. En effet, seule la mise en sécurité des cheminées du bâtiment B a été annoncée lors de la réunion annuelle entre la municipalité et les directeurs d'école, ce qui ne saurait être assimilé à un investissement. Suite à cet immobilisme déploré, la liste des travaux non réalisés reste la même, augmentée des travaux désormais à envisager (voir ci dessous).</p> <p>Le directeur déplore le manque de transparence dans la planification pluriannuelle des investissements communaux réalisés dans les différentes écoles.</p> <p><u>Travaux toujours non réalisés (cf compte rendu CE octobre 2007) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il devient désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux et les deux salles de classe du rez-de-chaussée du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007) • Le président rappelle qu'il semble souhaitable désormais que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A soit poursuivie à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006). • Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour. • Chacun espère également que la rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) pourra être programmée prochainement. • La mise en sécurité ou la démolition des cheminées du bâtiments B n'est toujours pas réalisée (signalé depuis septembre 2006, cf CE 17 mars 2007). <p><u>Travaux à réaliser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune nouvelle échéance n'étant donnée quant à l'équipement de l'école dans le domaine informatique, l'aménagement électrique de chaque classe (à l'image de ce qui a été fait dans le local du CEJS) est indispensable. Seuls 3 ordinateurs (sur les 14 récupérés l'an dernier auprès de l'Université d'Artois) peuvent être alimentés en conformité avec les normes en vigueur.
Clôture	L'ordre du jour étant épuisé, le directeur propose aux membres du Conseil d'école de clore la réunion sur une visite des lieux concernés par les aménagements urgents.